



PLAN DE VIABILITE HIVERNALE 2017-2018 **À compter du 27 novembre 2017**

À partir du 27 novembre 2017, les services de Limoges Métropole seront en alerte et activeront le **dispositif de viabilité hivernale 2017-2018**. En effet, du **27 novembre 2017 au 26 février 2018**, en fonction des alertes météo annonçant des chutes de neige/ou de verglas, une **astreinte permanente sera activée pour déclencher les opérations de salage et de déneigement**.

En semaine, une équipe de 117 agents de la Direction Travaux et Infrastructures de Limoges Métropole est susceptible d'intervenir pour le service hivernal. **En soirée, le week-end ou les jours fériés**, une équipe de **13 agents** sera en astreinte Viabilité Hivernale.

En cas d'alerte et après signalement, les équipes de la Direction Travaux et Infrastructures principalement seront ainsi en mesure d'intervenir rapidement grâce **aux 5 saleuses et aux 6 tracteurs** dont elles disposent.

L'intégralité du réseau ne pouvant être traitée simultanément, l'intérêt collectif est privilégié. Aussi, les **grands axes structurants de la ville, les voies d'accès aux services de secours et les axes empruntés par les transports en commun seront pris en compte en priorité**.

Les circuits prioritaires sont :

- Le boulevard extérieur direction Vanteaux,
- Le boulevard extérieur direction Les Casseaux
- Le CHU
- La Clinique Chénieux
- La Clinique des Emailleurs
- Le secteur Nord par l'avenue Aristide Briand
- Les voies pénétrantes du boulevard extérieur vers le centre-ville
- Le secteur Nord par la rue de Bellac
- Le secteur ouest de l'avenue de Landouge

136 km de voies

214 km de voies

Les circuits secondaires sont :

- ZI nord – Beaune
- Landouge - Bellegarde
- Zup – Bas de Landouge
- Grand Treuil – Bastide-Champ de Juillet
- Beaubreuil - Zone industrielle nord
- Du Vigenal à François Perrin
- Le secteur Sud

Afin de permettre aux équipes de déneigement d'intervenir rapidement sur ces secteurs, Limoges Métropole rappelle aux automobilistes qu'ils sont invités, dans la mesure du possible, à différer leurs déplacements afin de permettre aux équipes de la voirie d'intervenir dans de bonnes conditions.



Par ailleurs, il est également mis **à la disposition des riverains des bacs à sel** pour leur permettre, en cas de neige, de saler leurs rues et leurs trottoirs. **170 bacs à sel sont prévus cette année, mis sur l'ensemble du territoire communal** et seront régulièrement réapprovisionnés par les services de la voirie de Limoges Métropole.

CONTACT PRESSE

Hélène VALLEIX

Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71

Courriel : helene_valleix@agglo-limoges.fr

www.agglo-limoges.fr

 @LimMetropole

 @agglolimoges